

Ouagadougou, le

14 AOÛT 2026

N° 1889 /CAMEG/DG

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMEG

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre alphabétique au concours externe de recrutement d'un (01) Juriste pour le compte de la CAMEG, session 2026.

Ce sont :

JURISTES (TEST DE LA CAMEG)

ADMISSIBLES

N°Ordre	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE-CODE-CENTRE N°CNIB	DATE NAISS.
1	BAMOGO YOUSOUF	000047-307-03 B13297722	31/12/93
2	DIASSO ZOUL-KOUFOUL	000030-307-03 B14198866	07/07/93
3	OUANDE OUINDINSO CLAIRE	000073-307-03 B12687654	21/09/93
4	OUEDRAOGO MANEGUEDO JOSEPH	000075-307-03 B15069956	19/03/95
5	OUEDRAOGO RAHIM	000098-307-03 B00046868	30/09/98
6	SANDOUIDI WEND-MALGUEDA JEANNE	000079-307-03 B13241887	22/02/93
7	ZOUNGRANA ISSOUF	000094-307-03 B9769259	31/12/90

Arrêté la présente liste à 7 admissible(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité pour déposer leurs dossiers physiques à l'Agence Générale de Recrutement de l'Etat (AGRE).

En outre, ils sont informés que les épreuves orales d'admission se dérouleront le samedi 22 août 2026, à 07h30mn, à l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM).

le Directeur Général

Eric N. TOUGOUMA

Officier de l'Ordre de l'Étalon

